

Chaussures en Caout-Chouc.

Le Soussigné a reçu un grand assortiment de

CHAUSSES

No. 48, No. 48,

Caout-Chouc,

Toutes Descriptions

D'HARMER

venant des manufactures des Etats-Unis, et qu'il

vendra à BAS-PRIX, les ayant achetés à un

prix plus bas que le prix ordinaire.

DANIEL HARMER.

No. 21, grande rue St. Laurent.

N. B. - Toutes descriptions de bottes et

autres chaussures en gros et en détail, à des

conditions libérales. - 7 octobre. -

AVIS

AUX MILICIENS BLESSÉS.

Les Miliciens blessés durant la dernière guerre,

et qui pour cette raison veulent réclamer la

paix accordée par la loi en pareil cas, sont

par le présent porteur qu'ils doivent se procurer

un certificat du médecin de la prison de leurs

districts respectifs, disant que les blessures qu'ils

ont eues ont été produites par les ennemis, et que

ces blessures empêchent les requérants de travail

pour gagner leur vie. Les requérants n'auront

rien à payer pour les dits certificats, le gouverne-

ment devant rétribuer les médecins des prisons

pour ce service.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Bureau du Secrétaire, 123

Québec, 17 Mars 1854

CAMPAGNE HARTFORD,

D'ASSURANCE CONTRE LE FEU,

HARTFORD, CONN.

La Compagnie HARTFORD d'Assurance

est une des plus anciennes Institutions

sur ce continent. Elle a toujours mérité et se

maintient la confiance publique et elle possède un

capital de \$500,000

qui est immédiatement à sa portée pour rembour-

ser les pertes

ROBERT WOOD,

36 sept.

Magasin de Bijouterie, &c.

Nouvelle Importation de Montres, Bijouterie,

Argenterie, Orfèvrerie, Parfumerie et Horlogerie.

Montres d'or depuis \$24 à \$144

Montres d'argent 10 à 36

Châsses d'or longues et courtes 10 à 40

Horloges 2 à 20

Boutons de chemises, Ciseaux, Médailles, Ba-

gues, Joints, Crayons d'or et d'argent, Epingles,

Brochettes, Porte-Cigarettes, Poignets d'Acier, Bros-

ses à cheveux, &c., &c., &c. à des prix réduits.

Instrument de musique, tels que : Guitares,

Accordéons, Flûtes, Violons et toutes de musi-

que, ainsi qu'une variété d'autres articles trop

longues à énumérer.

M. L. MONTFORT,

Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.

Montreal, 31 août 1854 - ak

Avis Public

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, que le

Soussigné, Propriétaire de la Maison Pro-

vinciale de Harlow, No. 263, Rue Notre-Dame

(En face du Drapeau Blanc), ayant reçu des

gracieuses et admirables modes d'automne et d'hiver,

Directement de Paris et New-York, et ayant

fait un beau choix de Marchandises sans égale,

propose pour la Saison actuelle et l'Hiver, constant

tant en des plus belles marchandises de velours, Écar-

late, PELUCHE de Soie, Couleurs assorties, très

bien adaptés pour les VESTES, ainsi qu'un beau

stock de CASSIMÈRE à FANTASIES, et une

grande quantité de DRAPS Retenues, Cou-

vert, Whintey et Pilou - lequel a tout été acheté

au comptant, et peut par conséquent être vendu à

MEILLEUR MARCHÉ que dans aucune autre

maison de cette ville. Ces articles sont con-

fectionnés avec une grande élégance et sont

à cette disposition étant l'un des meilleurs

de Montreal.

Les Acheurs EN GROS trouveront leur

G. L. ROLLAND,

Importateur et Manufacturier

DE

BOTTES ET SOULIERS, &c.

No. 48, No. 48,

Place Jacques Cartier,

Le Soussigné a l'honneur de remercier ses

nombreux clients, tant de la ville que de

la campagne, et le public en général, pour

'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à

ce jour, et il ose se flatter que par le soin qu'il

apportera à son commerce, et le Bas Prix, mérité

par la continuation de ce patronage. Il offre

maintenant en vente un grand assortiment de

Chaussures de toutes grandeurs et de toutes qua-

lités, et un assortiment complet de CUIRS, ainsi

que HARNAIS, SELLES, BRIDES, &c

2000 Paires de Bottes de veau

3000 do Bottes de taureau

4000 do grosses bottes doubles

1500 do bottes de taureau

1000 do bottes d'enfants

300 do bottes de veau ciré

1000 do bottes de cuir patiné

1800 do bottes de cuir patiné

500 do bottes de cuir patiné

2400 do bottes de cuir patiné

500 do bottes de cuir patiné

2000 do bottes de veau pour femmes

1800 do bottes de veau pour femmes

1300 do bottes de veau pour enfants

10000 do Cakes de couleur cuir patiné

3000 do Cakes de couleur cuir patiné

600 do Cakes de couleur cuir patiné

600 do Cakes de couleur cuir patiné

600 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

500 do Cakes de couleur cuir patiné

VENTE

Par Autorité de Justice.

SERA VENDU et adjugé, au plus haut et

dernier enchérisseur, à la porte de l'église de la

paroisse de St. Athanase, MARDI, le 9 JAN-

VIER prochain, à DIX heures du matin, le

lot de terre ci-après désigné appartenant à Nel-

son Mott, écuyer, et aux héritiers Curtis Pates

et Ann Mott, épouse dudit Curtis Pates, tous

deux décédés, savoir :

1. Un lot de terre sis en la paroisse St. Athanase,

Comté de Rouville, connu sous No. 5, au co-

te sud de la Grand'Rue de St. Athanase, de

quatre arpents de front sur vingt-huit arpents

de profondeur, plus ou moins ; tenant en

front au chemin de la dite Grand'Rue, en

profondeur de six personnes inconnues, d'un

côté au lot No 6 et de l'autre côté au lot 4 ;

avec une maison et une grange dessus con-

struites.

Les conditions seront données immédiatement

avant la vente, mais on peut les connaître en

aucun temps, en s'adressant au dit Nelson Mott, à

St. Jean, ou au soussigné.

T. R. JOHNSON, N. P.

St. Jean, 8 déc - lad

A VENDRE OU A LOUER.

A St. Vincent de Paul, une superbe

MAISON [Cottage] située au milieu

d'un beau verger, sur le bord de la Ri-

vière des Prairies, à une douzaine d'arpents

de l'Eglise et du Couvent des Sœurs du Sacré Coeur.

S'adresser à Montréal à P. M. Derome, écuyer,

avocat, ou sur les lieux à

14 avril.

JOS. H. BELLEROSE.

A VENDRE.

UN superbe Emplacement au vil-

lage de St. Martin, avantageuse-

ment situé pour le commerce, vis-

à-vis l'Eglise, avec une belle maison

de 58 pieds sur 31 ; avec une

petite écurie, un beau magasin, jardin,

remise, écurie, puits avec pompe, hangar et autre

dépenses, &c.

Aussi, un morceau de terre en prairie formant

99 arpents en superficie d'où l'on peut retirer tous

les ans 1200 boites de foin, à six arpents du vil-

lage de St. Martin.

Les personnes qui désirent se placer dans un

beau village commerçant, c'est à St. Martin ;

ils trouveront un bon chemin planifié partiel-

lement par le chemin de fer du Sud-Est.

St. Louis ou pour Montréal, qui est une grande

commodité pour voyager. Pour les conditions

s'adresser au propriétaire sur les lieux.

N. BRUNETTE.

St. Martin, 24 août - tnp

LA COMPAGNIE

DU

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER

DU CANADA.

AVIS

Est par le présent donné aux PROPRIÉ-

TAIRES de telles PARTS dans la ci-devant

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU

ST. LAURENT ET ATLANTIQUE, LA COM-

PAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUE-

BEC et RICHMOND et la COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER DE TORONTO et GUELPH,

maintenant amalgamés et formant partie du

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU

CANADA, qui, en vertu des dispositions des

actes, 16, Vict., chap. 38 et 76, ont été con-

verties en parts de la dite Compagnie du Grand

Tronc de Chemin de Fer du Canada, que l'on

peut acheter à la Compagnie du Grand Tronc

de Chemin de Fer du Canada, ou à la Compagnie

du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada,

ou à la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer

du Canada, ou à la Compagnie du Grand Tronc de

Chemin de Fer du Canada, ou à la Compagnie du

Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada, ou à

la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer

VENTE

Par Autorité de Justice.

SERONT VENDUS au plus haut enchéris-

seur les IMMEUBLES ci-après mentionnés dé-

pendants de la succession de feu THEOPHILE

LEMAIR en son vivant Ec. N. P. de St. Marie

de Monay, savoir :

1. Un emplacement situé à St. Marie de

Monay, de 1 x 44 arpents, tenant devant au

chemin du Nord du Ruisseau St. Louis, der-

rière à Gabriel Duclos, d'un côté à un che-

min de descente et d'autre côté à Gabriel

Duclos et à Ch. Lamy, avec une maison,

une grange, une étable, un hangar et remises

dessus érigés.

2. Un lopin de terre de forme irrégulière situé

en la paroisse de St. Césaire de 2 arpents en

superficie, tenant devant au chemin des dits

terres, d'un côté à Fr. Vignat et d'autre

côté à Antoine Poirier.

3. Un lot de terre connu sous No. 8 situé à

la montagne de Rougemont en la paroisse de

St. Césaire, de 3 arpents de front sur 6 arpents

de profondeur, plus ou moins ; tenant en

front au chemin de la dite Grand'Rue, en

profondeur de 19 arpents et 15 perches en

superficie, tenant par devant à la ligne entre

le dit lot et le St. C. de Rougemont, en

profondeur au N. H. adjugé à Elie Beaudry,

Deux Pianos à la Loterie.—Depuis quel-
ques jours, MM. Letondal & Cie. annoncent
une Loterie de deux magnifiques pianos.—
L'un d'eux a été admiré d'un bon nombre de
nos lecteurs de cette ville, lors du "Concert
de Noël," à la Salle Bonsecours. Pour ceux
qui ne connaissent pas ces instruments, nous
disons que les deux pianos sont d'un genre
reconnu comme supérieurs à tout ce qui
se fabrique de piano droit en Amérique. Le
facteur de ces instruments est aujourd'hui
l'illustre et célèbre de la Cour Impériale de
France : nous osons croire que ce n'est pas
là une petite recommandation.

L'un des premiers maîtres d'éducation
de ce pays ; celui des R. R. P. P. Jésuites de
cette ville, a accordé son patronage à la
Loterie, et en est très satisfait. On peut
voir dans cette institution, un piano sem-
blable à ceux qui sont aujourd'hui offerts à
la loterie, et qui dans ce pays depuis plus
de deux ans on ne saurait rien demander de
mieux. Cet instrument et plusieurs autres
qui MM. Letondal & Cie. peuvent montrer,
sont des preuves éloquentes contre les adver-
saires sans raison des pianos français bien
construits.

Si les chances sont peu nombreuses, dans
cette loterie, l'attrait des prix est grand ; l'un
de ces pianos étant généralement estimé à
£120 et l'autre à £90.

Pour les conditions de la loterie, nous réfé-
rons le lecteur à nos colonnes d'annonces.

Concert en faveur du fonds patriotique.—
C'est jeudi soir prochain que doit avoir lieu,
dans la grande salle du marché Bonsecours,
cette Promenade-Concert dont il est tant parlé
depuis quelque temps. Si l'on doit en juger
par les arrangements qui ont été pris, l'attrait
aura sans doute vu une fois de plus. La
partie musicale sera remplie par nos meil-
leurs amateurs, et les rafraichissements ne
seront en rien à la musique. A part cela,
le but est tout-à-fait louable, et plus que tout
autre motif peut-être, il doit engager nos lec-
teurs à patronner cette fête : c'est bien aussi
le moyen le plus facile et le plus agréable
de contribuer à la guerre d'Orient et en fa-
veur des puissances occidentales avec les-
quelles nous sommes alliés de cœur.

BUREAU DE L'ADJUTANT GENERAL.
Québec, 28 décembre 1854.

ORDRE GENERAL.—Il a plu à Son Excellence l'Administrateur
du Gouvernement faire les promotions et no-
minations suivantes dans la milice du Cana-
da, savoir :

RÉGIMENT DE QUÉBEC.
1^{er} bataillon.—Pour être major : Capitaine
François Xavier Paradis, vice Tanswell, dé-
cédé.

7^{ème} bat.—Pour être major : Capitaine
Isaac R. Eckart, vice Davies, qui a laissé les
limites.

9^{ème} bat.—Pour être major : Capitaine
Edward Ryan, vice Hoffman, décédé.

RÉGIMENT DES DEUX-MONTAGNES.
4^{ème} bat.—Pour être enseigne : Jean
Baptiste Corbelle, Isidore Dépoix dit Joannis,
Olivier Aubin, Toussaint Brazeau, Abraham
Labrosse, gentilhommes.

RÉGIMENT DE MONTREAL.
1^{er} bat.—Pour être enseigne : Edmond
Baird, gentilhomme.

4^{ème} bat.—Pour être enseigne : James
Ferrier, j^{ur}, gentilhomme.

7^{ème} bat.—Pour être lieutenant : Lieut.
Joseph Wilbroad Demers, du second bataillon
de Nicolet.—Pour être enseigne : Louis Re-
naud, Candide Brunet, j^{ur}, gentilhomme ;
—Pour être quartier-maître : Louis Roy,
gentilhomme.—Pour être assistant-chirurgien :
Louis Benjamin Dorcher, gentil-
homme.

11^{ème} bat.—Pour être quartier-maître :
George J. Stanley, gentilhomme.

LISTE DES NON-ATTACHÉS.
Pour être major : Capt. J. J. Dunville.
Par ordre,
LIEUT. COLONEL D. A. G. M.

NAISSANCE.
En cette ville, le 6 courant, la Dame de Mr.
Alfred Garripy, une fille.

DECEDES.
A Chamblay, le 24 ult., à l'âge peu avancé de
45 ans après plusieurs années de maladie, Noël
Lauré, décédé. Comme on le voit, la mort a été
Juge de Paix. La mort de Mr. Lauré laisse un
vide difficile à remplir, surtout sur le banc des
commissaires. Mr. Lauré a été nommé com-
missaire en 1841 et a toujours rempli les devoirs
de cette charge avec impartialité et la plus cor-
rection générale. La mort de Mr. Lauré laisse
dans le deuil une jeune épouse et un grand nom-
bre de parents et amis qui n'oublieront jamais ses
vertus sociales et privées.—Com.

DANS LA COUR DE CIRCUIT.
Circuit de Montréal.

AVIS.
EST par les présentes donné qu'une ASSEM-
BLÉE DES CRÉANCIERS, et à défaut des Créan-
ciers, des parents et amis de JOSEPH ALEXAN-
DER CUSHING, commerçant de la Cité et Dis-
trict de Montréal, maintenant absent de cette pro-
vince, aura lieu dans les Chambres des Juges du
Circuit, au Palais de Justice, en la Cité de
Montréal, le ONZIÈME jour de JANVIER, à dix
heures, A. M., pour donner leur avis sur la
nomination d'un curateur à la succession
conformément à l'ordre d'un Juge de la dite
Cour, donné ce jour sur la pétition de Joseph
Cushing, créancier.

CROSS & BANCROFT,
Procureurs du Pétitionnaire.
Montréal, 5 janvier 1855—u

A LOUER.
LA MAISON ET TERRAINS,
rue St. Laurent, au-delà de la rue Sher-
brooke. La maison est très-commode,
ayant centre et des ailes. Le JARDIN, avec sa
maison d'été, chemin arboré de graviers, arbres
fruitiers (pommes, prunes, fraises, &c.) et fleurs.

MIL END LODGE, à la barrière du faubourg
St. Laurent, avec jardin et de grandes écuries.

RACE COTTAGE, près de cette ville, ainsi qu'un
jardin, contenant des arbres fruitiers, &c. Cette
maison dans le goût moderne offre d'amples ac-
commodements pour une petite famille. Loyer
modéré.
S'adresser à STANLEY C. BAGG,
Fairmount villa,
9 janv.—tip

Reponse au Dél.
EN réponse à M. Le Dr. PROVOST touchant
son déni de l'POISSON ROUGE, que les conducteurs
de l'Oiseau Rouge trahissent leur cheval dans
une partie du Canada, excepté, "dans les loires
arrières de St. Scholastique" contre l'Étude du
Nord ou tout autre cheval en Canada, l'argent
devra être déposé chez W. LACROIX, Eccl. St.
Eustache, ou chez J. BOURASSA Eccl. à Montréal,
pour une somme de \$100 et au-dessus.

L'Oiseau Rouge demandera 12 jours au-delà de
la date du défilé accepté.
Les propriétaires de l'Oiseau Rouge n'ont
aucune objection à trotter leur cheval sur les
courses de St. Scholastique.

JOSEPH BOURASSA
JEREMIE GRATTON.
9 jan.

BOURSE RERDUE.
DANS le comté de Beauharnois, perdue une
bourse de chanouis avec un seul anneau et conte-
nant £26 10 s en billets de Banque comme suit
1 billet de \$50 ; 3 de \$10 ; 2 de \$5 et 4 de \$4.
La personne qui la rapportera au soussigné à
Beauharnois aura £25 de récompense.

CERILLE CONTANT.
9 jan.—tip

P. H. CARPENTIER,
NOTAIRE.
TIENT son Étude au-dessous des Bureaux de
"La Minerve".
18 déc.—amk

Aux Instituteurs.
LE BUREAU des EXAMINATEURS ayant
pu assembler le premier mardi de décembre
dernier, tiendra une séance extraordinaire MAR-
di le 16 courant au lieu et heure ordinaires.
F. X. VALADE Sec.
Longueuil, 9 janvier 1855.

LA COMPAGNIE DU
GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER
DU CANADA.
LIENS ENTRE VAUDREUIL ET MONTREAL.

Le soussigné recevra des soumissions pour des
liens qui devront être livrés tels que décrits ci-
dessous, sur la ligne du Grand Tronc de Chemin de
Fer, le 1^{er} jour de juillet 1855, ils devront avoir
au moins 120 pieds de long, pas moins que cinq pouces
ni plus que six d'épaisseur ébauchés, ne devront pas
mesurer moins que huit pouces de largeur dans
toutes leurs parties ; ils devront être en tamarac
sain et beau, carrés aux extrémités et écaris
avec soin.

Une petite partie de ces liens pourra être de
trène noir ou jaune, orme gris ou de roche, chène
ou épinette de seconde croissance, mais on n'en
recevra pas plus qu'un tiers de toute la quantité.
Pour être livrés sur le terrain de la station
à la Pointe St. Charles, Montréal : 10,000
Do do à Lachine : 5,000
Do do à la Pointe-Claire : 2,500
Do do à Ste. Anne : 10,000
Do do à l'Isle Perrot : 1,000
Entre Vaudreuil et Côteau Landing : 10,000
Les soumissions mentionnant le prix, la quan-
tité de ce bois et le lieu où on voudra le livrer,
devront être envoyées au soussigné au Bureau du
Grand Tronc de Chemin de Fer, Pointe St. Char-
les, pas plus tard que le 20 janvier 1855.

9 janv.

CONVENTION ANTI-SEIGNEURIALE.
UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE des délégués
de la CONVENTION ANTI-SEIGNEURIALE de
Montréal aura lieu JEUDI, le DIX-HUIT
de JANVIER courant, à ONZE heures du matin, à
Montréal, dans la Salle de l'Institut-Canadien, No. 61,
rue Notre-Dame, pour prendre en considéra-
tion la POSITION des CENSTAIRES et l'AC-
TE SEIGNEURIAL de 1854 qui vient d'être
passé par la Législature, et pour considérer quel-
le mesure il convient de prendre en conséquence
en vertu de l'acte en question.

Les membres du parlement, les délégués des
Conventions des autres districts, et les censtaires
en général sont spécialement invités à assister à
cette assemblée.

JACOB DEWITT,
Président.
P. BLANCHET,
Sec. pro. tem. C. A. S. M.

3 janv.
N. B.—Tous les journaux du pays, favorables à
la cause des Censtaires et de l'Abolition de la
Tenure Seignoriale sont priés de reproduire cette
annonce gratis.

Mallés entre le Canada et l'Angleterre.
Département des Postes.
Québec, 16 déc. 1854

Archambault et Lafrenière Messrs.
Aubertin L.

Bédard Cyrien B.
Blond A. P.
Bartlett L.
Bourdon Louis C.

Cardis Luigi B.
Chausse Narcisse C.
Delandantaye M. D.
De la Ronde John Desrosiers Hercule E.

Emo Moses F.
Fautoux Aimé D.
Francœur David G.

Garneau Théodore G.
Graves N.
Gervais Vincent G.
Guillette Pierre J.

Jobin Modeste L.
Ladouceur Joseph L.
Langlois J. L.
Lafrenière Charles L.

Lafrenière Joseph L.
Lajeunesse Louis L.
Lefebvre Louis L.
Lepelletier F. C.
Lefebvre David M.

Maleau François P.
Proulx Olivier R.
Regnaud Ignace R.
Rousseau Simon R.
Rochon Augustin S.

Sarault J. Baptiste T.
Tétu Hubald T.
Vallières Augustin V.
Valliquette Jean V.
Vial Jacques V.

Vincent Charles V.
Viger J. Baptiste V.
Bureau de Poste, Montréal, 31 déc. 1854.

Corporation de Montréal.
D'AUTRES soumissions seront reçues, au Bu-
reau de l'Inspecteur de la Cité, par le comité
des Chemins et améliorations, jusqu'à JEUDI
le ONZE du courant, à MIDI, pour fournir DEUX
CENT CINQUANTE TOISES de PIERRE
NOIRE à être livrée et tassée aux différents en-
droits dans cette Cité qui seront désignés par
l'Inspecteur de la Cité.

Par ordre,
JAMES A. MCGILL,
Inspecteur de la Cité.
Bureau de l'Inspecteur de la Cité
Hôtel-de-Ville
Montréal 4 janvier 1855.

DEFI ACCEPTÉ.
Le soussigné propriétaire de la jument belle
[étalon du Nord] accepte avec plaisir le défi de
\$100 du propriétaire du cheval (Oiseau Rouge)
lancé sur la "Minerve" le 23 décembre dernier ;
la course 3 dans 5 devant avoir lieu au trot sur
la Rivière du Nord, Paroisse de St. Scholastique
le 19 du courant, si le temps le permet, ou aut-
rement un jour subéquent. L'argent devra être
déposé chez Oscar Barrolo Eccl. du village Ste.
Scholastique d'ici à 10 jours.
5 janv.—dip

AVIS.
Conformément aux dispositions du statut de cette
province 13 et 14 Vic. Chap. 120, les Soussignés,
actionnaires pour deux cents parts et au-dessus
dans la Fonds Capital de la Compagnie Télégra-
phique de Bytown et Montréal, donnent par les
présentes avis qu'une Assemblée Générale Spé-
ciale des Actionnaires de la dite Compagnie, aura
lieu au Bureau de la compagnie télégraphique de
Bytown et Montréal, dans la ville de Bytown,
dans le comté de Carleton, JEUDI, le ONZE
du courant, à MIDI, aux fins de s'oc-
cuper de l'Union projetée des directeurs
de la dite compagnie, pour louer la dite ligne pour
l'espace de trois ans, du premier jour de Janvier
prochain, et donnant le consentement et les pou-
voirs nécessaires dans l'acte afférent.

Daté ce vingt-neuvième jour de novembre,
dans l'année mil huit cent cinquante-quatre.
John L. Campbell, Dawson Kerr
Robert Lees, Wm. P. Lett
James Hughton, Daniel McLachlin
Louis & Wood, Edward Smith
Thomas Hinton, Benjamin Gordon
John Egan & Co., Daniel O'Connor
Workman & Griffin, John Leslie
Alex Bryson, P. A. Egleson
A. Foster, John McDonald
Wm Jno Wills, John Leamy
C. W. Bangs, Robert Farley
Calvin Goodwin, Edward McGilvray.
Robert Bell.

GRANDE LOTERIE.
LA LOTERIE de Mr. CHARLES LA-
PERRE, aura lieu aussitôt que la liste sera rap-
plée.
Montréal, 30 nov.

AUX CREANCIERS
DE FEU
TOUSSAINT PLASSE.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honora-
ble H. Guy, un des Juges de Circuit, pour le Bas-
Canada, daté à Montréal, le vingt-sixième jour
de Décembre dernier, les CREANCIERS DE
FEU TOUSSAINT PLASSE, en son vivant de
la paroisse de St. Pierre de Sorel, cultivateur, sont
par les présentes notifiés de se trouver en l'ÉTU-
DE du Notaire soussigné, à Sorel, MARDI, le
SEIZIÈME jour de JANVIER, courant, à DIX
heures du matin, à une assemblée qui sera là
et alors tenue des créanciers et à défaut de créan-
ciers des parents et à défaut de parents des amis
de Toussaint Plasse, son-nommé, pour l'élection
d'un Curateur à la succession vacante du dit feu
Toussaint Plasse, décédé, le dit Notaire soussigné,
ayant été dûment nommé et délégué à l'ef-
fet de recevoir l'avis contenu dans la dite ma-
tière et administrer le serment d'office au Curate-
ur, sur la Requête de Pierre Lavallée un des
créanciers.

JOHN GEORGE CREBASSA,
Notaire.
Sorel, 2 janv. 1855—5—di

Liste des Lettres
NON RECLAMÉES au Bureau de Poste de
Montréal, reçues entre le 15 DEC et 1^{er} janv.
inclusivement. Les chiffres indiquent le
nombre de lettres à la même adresse.—En deman-
dant ces lettres, il est nécessaire de spécifier
quelles ont été reçues le 20 janvier 1855.

Outre cette liste, une autre des lettres de ville
est affichée à l'entrée du bureau correspondant
aux mêmes dates.

LISTE DES DAMES.
Brant Charles Mme C.
Clavel Dlle Emélie C.
Chartrand Mme veuve D.
Durand Louise Mme D.
Decent Marie D.
Guilmette Dlle Domitile D.
Horsdale Mme veuve H.
Hébert Rosalie Dlle H.
Leveillé Dlle Estelle L.
Leveillé Mme veuve L.
Lepage Delphine L.
Nadon dlle Julie P.
Picard dlle Rosalie R.
Papin dlle Vitaline R.
Thébert dlle Sophie T.
Troie dit Lafranchise (Rosalie)

LISTE DES MESSIEURS.
Archambault et Lafrenière Messrs.
Aubertin L.
Bédard Cyrien B.
Blond A. P.
Bartlett L.
Bourdon Louis C.
Cardis Luigi B.
Chausse Narcisse C.
Delandantaye M. D.
De la Ronde John Desrosiers Hercule E.
Emo Moses F.
Fautoux Aimé D.
Francœur David G.
Garneau Théodore G.
Graves N.
Gervais Vincent G.
Guillette Pierre J.
Jobin Modeste L.
Ladouceur Joseph L.
Langlois J. L.
Lafrenière Charles L.
Lafrenière Joseph L.
Lajeunesse Louis L.
Lefebvre Louis L.
Lepelletier F. C.
Lefebvre David M.
Maleau François P.
Proulx Olivier R.
Regnaud Ignace R.
Rousseau Simon R.
Rochon Augustin S.
Sarault J. Baptiste T.
Tétu Hubald T.
Vallières Augustin V.
Valliquette Jean V.
Vial Jacques V.
Vincent Charles V.
Viger J. Baptiste V.
Bureau de Poste, Montréal, 31 déc. 1854.

MANCHES & RAIS.
MANCHES POUR RAIS (Hickory) ; HACHES
PIQUES, MATÉLONS, &c., de toutes gran-
deurs, en main ou faits à ordre.
Les manufacturiers de Voitures trouveront leurs
avantages en visitant le fonds de Rais. Comme
nous sommes à les faire par machines, nous les
faisons à plus bas prix que nous pouvons se les
procureur.

On a toujours en main à vendre d'excellents
Moulin à Battre.
J. & D. SMITH,
Sculpteurs St. Gabriel.
Montréal, 31 janv. 1855.—amk.

POUR LE
FONDS PATRIOTIQUE.
UN GRAND CONCERT
DE
MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE,
AU PROFIT DES
VEUVES ET DES ORPHELINS
DES
SOLDATS, MATELOTS ET PIKES
Tus durant la guerre avec la Russie,
AURA LIEU DANS LA
SALLE DE CONCERT,
MARCHE BONSECOURS,
JEUDI, le 11 Janv. 1855.

DIRECTEURS :
Son Excellence le Gén. Wm. Rowan, C. B.,
Commandant des Forces.
Sir Wm. Johnston, Hon. L. T. Drummond.
Sir C. P. Ronney, K. T. V. Steote.
Sir J. A. L. C. C. George Moffatt,
Colonel D'Urban. " Denis Viger,
Major Campbell, C. B. " Wm. Badgley,
Benjamin Holmes, C. B. " A. M. Delisle, Eccl.
Thomas Ryan, Eccl. " Wm. Workman, Eccl.
A. A. Dorion, Eccl., M. P. P.

PATRONESSES :
Mme. Fulford, Mlle. Lafontaine,
Mme. Komey, Mlle. Nelson.
Mme. Vallière de St. Basile, Mlle. Leach,
Mme. Moffatt, Mlle. de Montanac,
Mme. J. B. Greenhields, Mlle. John Young,
Mme. Perrault, Mlle. L. H. Holton,
Mme. Thompson, Mlle. S. Benjamin,
Mlle. Lunn.

Conducteur, M. Eglach ; Organiste, M. Fow-
ler ; M. Labellé présidera au Piano-forte.
Portes ouvertes à 7 heures, P. M., le Concert
commencera à 8 heures précises.
Billets, 25 c. 6d. chaque ; on peut en obtenir du
Comité et aux magasins de musique et aux Hôtels.
Il y aura des RAFAICHISSEMENTS à la
Salle.
29 déc.

PREMIERE FETE ANNUELLE
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE
AMÉRICAIN-BRITANNIQUE,
AURA LIEU DANS LA
SALLE DE CONCERT DE BONSECOURS,
MERCREDI,
Le 24 de Janvier prochain, 1855
POUR AIDER AU
FONDS PATRIOTIQUE !

SA MAJESTÉ ayant émané sa Commission
Royale pour autoriser la collection de contribu-
tions pour un Fonds patriotique, pour venir en ai-
de aux VEUVES et aux ORPHELINS des SOLDATS,
MATELOTS et MARINS qui sont tombés
ou qui tomberont durant la guerre actuelle
contre la Russie, les Directeurs et Membres de
la Société de Bienfaite Américain-Britannique
du Canada, étant parfaitement convaincus
de l'importance de cette mesure pour la cause
de l'humanité ; et appréciant pleinement la conduite
gallante et la bravoure déployée par notre armée
et notre marine, et leur sympathie cordiale-
ment avec les familles de ceux qui ont sacrifié
leur vie pour la cause de la patrie, et "considérant
qu'ils ont droit à toute l'aide par laquelle on peut
montrer notre sympathie. Pour aouter encore au
Fonds patriotique qui a déjà été soutenu par les
membres individuels de la Société, les Directeurs
ont résolu de dédier le produit de leur

Premiere Fete Annuelle
à l'augmentation de ce Fonds.

DES DISCOURS
seront prononcés par le MAIRE DE MONT-
REAL, Président de la Société ; par le VICE-
PRÉSIDENT, et par un certain nombre de
membres du Parlement. Il y aura en outre les
Amusements de la soirée, dont on donnera les dé-
tails dans une autre annonce.

Une Bande de Quadrille assistera.
Billets, 75 c. ; un Monsieur et une Dame, 10s.
On peut en obtenir aux principaux Magasins
de Livres et de Musique.—29 déc.

PAR ENCAN.
SERA OFFERT EN VENTE sur les lieux,
à St. Hyacinthe, MARDI, le NEUF de JAN-
VIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi,
la PROPRIÉTÉ qu'occupe le soussigné comme
marchand, depuis plusieurs années, située au
centre des affaires, sur la place du Marché, bête
de maison, hangar, remise, &c., ainsi qu'un
beau terrain pour bâtir, joignant l'établissement
ci-dessus.

—A VENDRE :
JEUDI, le ONZE de JANVIER prochain, sur
les lieux, à St. Simon, à DIX heures de l'avant-
midi, sera vendu un BEL EMPLACEMENT for-
mant un bon établissement de commerce étant
près de l'église.

Pour les conditions, s'adresser (si par lettre,
franche de port) au soussigné :
Vr. SAINT-GERMAIN.
St. Hyacinthe, 7 déc.—i

J. A. DEFOY,
AVOCAT.
No. 21, Rue St. Vincent.
16 déc.—m

VENTE A L'ENCAN
PAR JOHN LEEMING.
UNION SALES ROOM.

Vente de Propriété foncière de prix.
JEUDI, le PREMIER FÉVRIER, le soussigné
offrira en vente DES BIENS-FONDS DE
VALLEUR, dans différentes parties de la ville.
Les particularités sont données ci-après.
JOHN LEEMING,
Encanteur.

UNION SALES ROOM.
Biens-Fonds dans l'affaire de
M. J. B. ASSELIN.

Le soussigné a reçu instruction d'offrir en
vente JEUDI, le PREMIER FÉVRIER, à
l'UNION SALES ROOM, les propriétés ci-
dessus énumérées appartenant à M. J. B. Asselin :
Un lot des plus désirables dans la
rue Lamontagne,
presque vis-à-vis "Mountain Terrace," 155 pieds
de front sur la rue Lamontagne et 120 pieds de
profondeur mesure anglaise.

Un Emplacement de valeur dans la rue
St. Joseph.
42 pieds de front sur 80 pieds de profondeur.
Le plan des propriétés ci-dessus sera publié et
on peut se procurer de plus amples informations
en s'adressant à :
JOHN ARMOUR & ALX. CLERK,
Et ou soussigné.
Ou au soussigné :
JOHN LEEMING,
Encanteur.
5 janv.—m

ECOLE-MODELE DE MONTREAL.
71, rue St. Joseph.
LES vacances de cette Ecole finissent JEUDI,
le 4 courant.
W. DORAN, Principal.
Et membre du Bureau des Examineurs Catho-
liques.

MANCHES & RAIS.
MANCHES POUR RAIS (Hickory) ; HACHES
PIQUES, MATÉLONS, &c., de toutes gran-
deurs, en main ou faits à ordre.
Les manufacturiers de Voitures trouveront leurs
avantages en visitant le fonds de Rais. Comme
nous sommes à les faire par machines, nous les
faisons à plus bas prix que nous pouvons se les
procureur.

On a toujours en main à vendre d'excellents
Moulin à Battre.
J. & D. SMITH,
Sculpteurs St. Gabriel.
Montréal, 31 janv. 1855.—amk.

POUR LE
FONDS PATRIOTIQUE.
UN GRAND CONCERT
DE
MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE,
AU PROFIT DES
VEUVES ET DES ORPHELINS
DES
SOLDATS, MATELOTS ET PIKES
Tus durant la guerre avec la Russie,
AURA LIEU DANS LA
SALLE DE CONCERT,
MARCHE BONSECOURS,
JEUDI, le 11 Janv. 1855.

DIRECTEURS :
Son Excellence le Gén. Wm. Rowan, C. B.,
Commandant des Forces.
Sir Wm. Johnston, Hon. L. T. Drummond.
Sir C. P. Ronney, K. T. V. Steote.
Sir J. A. L. C. C. George Moffatt,
Colonel D'Urban. " Denis Viger,
Major Campbell, C. B. " Wm. Badgley,
Benjamin Holmes, C. B. " A. M. Delisle, Eccl.
Thomas Ryan, Eccl. " Wm. Workman, Eccl.
A. A. Dorion, Eccl., M. P. P.

PATRONESSES :
Mme. Fulford, Mlle. Lafontaine,
Mme. Komey, Mlle. Nelson.
Mme. Vallière de St. Basile, Mlle. Leach,
Mme. Moffatt, Mlle. de Montanac,
Mme. J. B. Greenhields, Mlle. John Young,
Mme. Perrault, Mlle. L. H. Holton,
Mme. Thompson, Mlle. S. Benjamin,
Mlle. Lunn.

Conducteur, M. Eglach ; Organiste, M. Fow-
ler ; M. Labellé présidera au Piano-forte.
Portes ouvertes à 7 heures, P. M., le Concert
commencera à 8 heures précises.
Billets, 25 c. 6d. chaque ; on peut en obtenir du
Comité et aux magasins de musique et aux Hôtels.
Il y aura des RAFAICHISSEMENTS à la
Salle.
29 déc.

PREMIERE FETE ANNUELLE
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE
AMÉRICAIN-BRITANNIQUE,
AURA LIEU DANS LA
SALLE DE CONCERT DE BONSECOURS,
MERCREDI,
Le 24 de Janvier prochain, 1855
POUR AIDER AU
FONDS PATRIOTIQUE !

SA MAJESTÉ ayant émané sa Commission
Royale pour autoriser la collection de contribu-
tions pour un Fonds patriotique, pour venir en ai-
de aux VEUVES et aux ORPHELINS des SOLDATS,
MATELOTS et MARINS qui sont tombés
ou qui tomberont durant la guerre actuelle
contre la Russie, les Directeurs et Membres de
la Société de Bienfaite Américain-Britannique
du Canada, étant parfaitement convaincus
de l'importance de cette mesure pour la cause
de l'humanité ; et appréciant pleinement la conduite
gallante et la bravoure déployée par notre armée
et notre marine, et leur sympathie cordiale-
ment avec les familles de ceux qui ont sacrifié
leur vie pour la cause de la patrie, et "considérant
qu'ils ont droit à toute l'aide par laquelle on peut
montrer notre sympathie. Pour aouter encore au
Fonds patriotique qui a déjà été soutenu par les
membres individuels de la Société, les Directeurs
ont résolu de dédier le produit de leur

Premiere Fete Annuelle
à l'augmentation de ce Fonds.

DES DISCOURS
seront prononcés par le MAIRE DE MONT-
REAL, Président de la Société ; par le VICE-
PRÉSIDENT, et par un certain nombre de
membres du Parlement. Il y aura en outre les
Amusements de la soirée, dont on donnera les dé-
tails dans une autre annonce.

Une Bande de Quadrille assistera.
Billets, 75 c. ; un Monsieur et une Dame, 10s.
On peut en obtenir aux principaux Magasins
de Livres et de Musique.—29 déc.

PAR ENCAN.
SERA OFFERT EN VENTE sur les lieux,
à St. Hyacinthe, MARDI, le NEUF de JAN-
VIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi,
la PROPRIÉTÉ qu'occupe le soussigné comme
marchand, depuis plusieurs années, située au
centre des affaires, sur la place du Marché, bête
de maison, hangar, remise, &c., ainsi qu'un
beau terrain pour bâtir, joignant l'établissement
ci-dessus.

Magasin de Marchandises Seche

MAISON RICHELIEU,
ANCIENNE MAISON DE PENSION
MR. GIROUX,
Rue St. Vincent, No. 32.

GEORGE CAREAU

A le plaisir d'annoncer aux nombreuses pratiques de Mr. Giroux, qu'il s'est décidé à prendre la maison occupée ci-devant par ce monsieur, et qu'il apportera à servir ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage un attention particulière et qui puisse lui mériter un en-

AVIS SPECIAL.
*Le grand tonique américain pour les che-
veux; Le célèbre fluide Hypérion de*

POUR faire croître et préserver les cheveux, cette composition est reconnue pour avoir une triple action sur ce continent. On a fait des millions de capteurs et qu'on toutes disparus depuis la confection de ce restaurateur incomparable des cheveux : leur semence de mort a été prononcée, tandis que le Fluide Vital par la Bogie, avec une popularité que n'a jamais obtenue aucun autre article, marche de conquête en conquête. Aucune maladie de la chevelure ne saurait empêcher d'être souffrant.

pour les Dames, et employé de point en point. L'usage s'en est répandu dans toutes les maisons de la Cour, et chez ceux-ci les germes d'une bonne chevelure. Elle est maintenant patronnée par sa Majesté en Reine d'Angleterre, et on en fait des commandes très-étendues de toutes les parties de l'Europe.

LA TEINTURE ELECTRIQUE AMERICAINE
RICAINA DE BOGLE

Change les cheveux gris en rouge, en bruns, en noirs, ou en bruns du moment même où on l'emploie; elle teint littéralement les cheveux sans endommager la

peu; elle laisse les cheveux doux et lustrés, sans les injurier le moins du monde; c'est là une supériorité sur toutes les autres teintures à cheveux.

LE COMPOSE "AMOLE" À RASER DE BOGLE

Fait de cette opération (celle de se raser) ordinairement désagréable, un véritable plaisir.

L'HEBEAIONA DE BOGLE

Fait disparaître sous le plus court délai possible les tresses et taches du visage, et il est reconnu comme étant le meilleur article pour embellir la figure.

A vendre, en gros et en détail, chez
W. BOGLE.
277 Rue Washington, Boston E.-U.
Et chez tous les droguistes ou parfumeurs du Canada,
des Etas-Unis et d'Angleterre.
31 Août 1854. — 2

AVIS.

TOUTES personnes endettées envers la suc-
cession de feu D^{me}. CATHERINE TIM-
MENS, veuve de feu H. George Schmidt, et en-
vers

Exécuteurs de la succession de la dite Dame C.

A. TELLIER & Cie.
Importateurs et Marchands en
Gros,
ANNONCÉ aux Marchands de Montréal

et des Campagnes qu'ils ouvriront le 1er Mai prochain, un Magasin rue St. Paul, No. 160, dans une maison ci-devant occupée, par M. Ferdinand Perrin.

Ils recevront par les premiers arrivages un assortiment complet de marchandises sèches choisies par M. A. Tellier lui-même sur les différents marchés d'Europe. Les conditions des ventes seront aussi libérales que celles d'aucune autre

AVIS.
TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu PATRICK O'CONNOR, de LACOLLE, sont priées de les faire connaître, dûment attestées; et ceux qui sont endettés envers la dite succession sont requis de venir payer leurs comptes.

JAMES O'CONNOR, JR.,
ALONZO FORCE.,
Tuteurs.
Lacolle, 8 août 1854—10.

DENTISTE FRANCAIS.
Docteur Jourdain,

Champagnes.
MONS. EDOUARD MASSON, 150, rue St.
Paul, SEUL AGENT EN CANADA.
CHANTILLONS supérieurs de

Aussi en main :
foets Fleur de Sillery
cardinal de Richelieu
leidsieck no 1
Montréal, 9 mars 1854

La Minerve,
IMPRIMEE ET PUBLIEE
PAR
BOURNAY, FRÈRES,
Rue Saint-Vincent, 5.

rue saint vincent, no. 10.
 LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI MATIN
 bonnement **\$4** Par Année.
 Payables d'avance.
 OUTRE LES FRAIS DE POSTE
 Ceux qui veulent discontinuer doivent en donner
 is un mois avant leur date échue et payer ce

Tarif d'Annonce :
Six lignes et au-dessous 2s 6d pour la première insertion et 7jd pour chaque insertion subséquente.
10 d 3s 4d pour la première insertion et 10d pour chaque insertion subséquente.

Au-dessus de 10 lignes, 4d par ligne

Les insertions subséquentes qui ne seront point données plus souvent qu'une fois par semaine, par ligne.

Annances de Naissances, 1s 2d chaque.

Do	Minages	2s 6d	} Payables d'avance
Do	Décès	1s 3d	

Les annonces de Naissance, Mariages et Décès sur ces trois catégories, ne sont pas payées par ligne.

des les prix; lie vevvillat pas excciter six lignes,
-dela de six lignes elles paieront aux leux des
tres annonces.
Les avis de Naissance, Mariage et Décès qui
rout envoyés à ce bureau devront être accom-
gnés de l'argent requis par le taux, sinon ils
seront pas publiés.
"Avis d'Affaires."—Tout article sous ce titre,
clerigné ou rempli, dd, par ligne, mesuré avec
de l'échelle de la mesure rempli, est, au, s, o, d, el, del,

Tout autre article, dans les colonnes éditoriales, dont l'objet est de favoriser les intérêts pécuniaires ou privés de compagnies ou d'individus, tels que Rapports de Banques, de Compagnies d'Assurance, de Chemins de Fer, &c. sera d'assister aux Lectures, Amusements, Séances. Reconnaissances de Dons, &c. sera considérée comme non recevable.

Arrangements Annuels.
Le carré est de 22 lignes de brevère rempli
Le demi-carré de 12 lignes do do
Le prix pour un carré durant l'année est
10s avec le privilège de changer une fois le
— Pour le demi-carré, avec un rebord.

ceux qui annoncent dans La Minerve.

Nous prions ceux qui annoncent dans *La Minerve* d'envoyer leurs annonces avant **six heures**, P. M., la veille de la publication, sans qu'elles soient sujettes à être remises au No. subséquent.